


EXERCICE EXERCICE EXERCICE

ALERTE CYCLONE - NIVEAU ROUGE				
 Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles	EXPÉDITEUR CABINET DU PRÉFET SIDPC Téléphone : 0590 99 69 01/ 0690 54 04 10	DESTINATAIRES <input type="checkbox"/> CODIS <input type="checkbox"/> OVSG <input type="checkbox"/> CORG <input type="checkbox"/> BRGM <input type="checkbox"/> CIC <input type="checkbox"/> COMIL <input type="checkbox"/> SAMU <input type="checkbox"/> DIR. DE LA MER <input type="checkbox"/> ARS <input type="checkbox"/> DEAL <input type="checkbox"/> RECTORAT <input type="checkbox"/> ROUTES DE GUAD. <input type="checkbox"/> EMIZA <input type="checkbox"/> OPERATEURS <input type="checkbox"/> DIRECTIONS <input type="checkbox"/> MAIRIES		
Date :	17/06/26		Message n°	3
Heure :	08h00		Nb de page (dont celle-ci) :	3

Phénomène :	Type :	Ouragan de catégorie 2
	Nom :	ZIRIS
	Fin d'événement estimée :	jeudi 18 juin 2026 à 18H00 légales
Situation actuelle :	Position estimée :	15.90° N 58.90° W
	Distance à la Guadeloupe :	160 km
	Déplacement :	Ouest-nord-ouest 300 degrés à 20 km/h
	Pression estimée au centre :	970 hPa
	Vents moyens maximum sur 1 mn :	VENT 175 km/h, RAFALES 230 km/h
	Prochain bulletin : mercredi 17 juin 2026 à 17h00 légales	
Prévisions :	<p>La trajectoire de ZIRIS se confirme. L'œil de l'ouragan ZIRIS est prévu traverser la Guadeloupe sur une ligne Saint-Louis de Marie-Galante / Petit-Bourg / Pointe-Noire en matinée. Cette trajectoire place la partie Nord de la Guadeloupe dans la zone des vents les plus forts. L'impact sera importante sur le territoire, en particulier sur la Désirade, Marie-Galante, la Grande-Terre, la région pointoise et la moitié Nord de la Basse-Terre.</p> <p>Vents Les vents les plus violents sont attendus cette nuit de mercredi à jeudi. Sur la Grande-Terre, Marie-Galante, le Nord Basse-Terre et la Désirade les vents moyens atteignent jusqu'à 180 km/h avec des rafales de 210 à 230 km/h, voire plus sur les hauteurs ou sous les passages orageux les plus intenses. Sur les Saintes et le Sud Basse-Terre les vents moyens atteignent jusqu'à 150 km/h, avec des rafales de 160 à 180 km/h. Attention à la direction inhabituelle des vents qui vont tourner du nord-est au sud-est durant la nuit. Ces vents s'atténuent autour de 50 à 60 km/h en moyenne en matinée de</p>	

jeudi en s'orientant au secteur sud, avec des rafales jusqu'à 80 km/h sous les averses éventuelles.

Mer

La mer déjà forte, devient grosse dans les heures qui viennent. Des creux de 5 à 7 m sont attendus sur la façade Atlantique et dans le canal d'Antigua. Les mouillages des bateaux risquent de rompre. Les infrastructures en bordure du littoral peuvent être endommagées, voire détruites.

Lors du passage de ZIRIS sur la Guadeloupe, une marée de tempête de l'ordre de 1m est attendue au niveau des Culs-de-Sac marins. Des submersions majeures du littoral sont également attendues à Marie-Galante, dans la baie du Moule, le sud Grande-Terre, ainsi que l'est et le nord de la Basse-Terre.

Après son passage en mer des Caraïbes jeudi matin, **ZIRIS** va ralentir sa course et pourra engendrer une submersion des parties basses du littoral en Côte-Sous-Le-Vent, due à une houle de secteur ouest.

Sur le reste du littoral, la mer reste agitée à forte mercredi avec des creux de 3 m dans une houle qui bascule au sud-est.

Précipitations

L'ouragan majeur **ZIRIS** est accompagné de pluies intenses et orageuses. Les pluies continuent de se renforcer dans les heures qui viennent et s'étendent sur tout l'archipel. Des cumuls de 100 à 200 mm sont attendus sur l'épisode. Ils pourront atteindre 200 à 300 mm sur la Grande-Terre et la région pointoise et jusqu'à 500 mm sur le relief du Nord Basse-Terre.

Malgré l'éloignement du cyclone prévu en début de matinée de jeudi, l'archipel restera sous la menace des bandes pluvio-orageuses périphériques.

Données observées :

Mer : à 13h légales, creux moyens de 3 à 4 m, de direction nord-est, relevés par le houlographe de la Pointe de la Vigie.

Précipitations : 50 mm sur les 3 dernières heures à la Désirade, 40 mm en 1 heure à la station de Grand-Bourg les Basses.

Vent : rafales de nord-est à 98 km/h sur l'aérodrome de la Désirade, 95 km/h à Grand-Bourg

Mesures individuelles de comportement préconisées par la préfecture :

VIGILANCE ROUGE CYCLONE : UNE VIGILANCE ABSOLUE S'IMPOSE!

RMI1 : Rester à l'écoute des informations météo et appliquer les consignes des autorités qui sont diffusées.

RMI2 : Rejoindre votre habitation ou un abri pour votre protection en regroupant autant que possible les membres de votre famille ; y demeurer et éviter ensuite tous déplacements.

RMI3 : Retirer ou arrimer tout objet pouvant se transformer en projectile.

RMI4 : Protéger votre habitation, fermer toutes les portes.

RMI5 : Rentrer les animaux domestiques.

RMI6 : Préparer la pièce la plus sûre de l'habitation pour vous accueillir durant le passage du phénomène.

RMI7 : Faire connaître le choix de votre abri à votre entourage et s'y tenir.

Mesures collectives

<p>RMC1 : Tous les établissements publics et privés doivent organiser la fermeture avec mise en œuvre de toutes les mesures de protection en libérant les personnels. Cette mesure concerne également les établissements d'enseignement, les garderies, les crèches, les MAM (maisons d'assistantes maternelles), les assistantes maternelles et les activités para et péri-scolaires ;</p> <p>RMC2 : Tous les transports en commun (bus, liaisons inter îles, etc.) doivent organiser l'interruption de leur service à une heure définie en accord avec la préfecture et en informer les usagers ;</p> <p>RMC3 : Activer les cellules de crise et les PC ;</p> <p>RMC4 : Annuler tous les grands rassemblements et les manifestations ;</p> <p>RMC5 : Interdire formellement les sorties en mer ;</p> <p>RMC6 : Évacuation des populations exposées et mise à l'abri par les mairies</p> <p>RMC7 : Prise de poste de tout le personnel médical d'astreinte, des PC communaux et mise en alerte à domicile des autres personnels ;</p> <p>RMC8 : Tous les opérationnels prévus rejoignent leur centre de secours ;</p> <p>RMC9 : Les services fonctionnant 24h sur 24 doivent s'assurer de la continuité de leur service ;</p> <p>RMC10 : Fermeture des aéroports et des ports en concertation avec la préfecture ;</p> <p>RMC11 : Toutes les installations des moyens de communication de secours doivent être activées ;</p> <p>RMC12 : Mise en place définitive des personnels d'astreinte ou désignés pour les PC ;</p> <p>RMC13 : Compte-rendu immédiat à la préfecture (COD) sur la situation, les conditions d'intervention et les mesures envisagées.</p>
--

LE CENTRE OPÉRATIONNEL DÉPARTEMENTAL EST ACTIF A PARTIR DU LUNDI 15 JUIN A 08h00

**NUMÉROS CONFIDENTIELS DU CENTRE OPÉRATIONNEL DÉPARTEMENTAL
NE PAS DIFFUSER A LA POPULATION**

- Téléphone : 0590 99 69 01
- Téléphone satellite : 00 870 772 233 170
- Fax satellite : 00 870 782 376 304
- Mail : cod@guadeloupe.pref.gouv.fr

- FIN DE MESSAGE -

EXERCICE EXERCICE EXERCICE